

## EPARGNE HUMAINE & INTELLIGENTE

**Altaprofits et MMA lancent AltaSécurité, une solution de prévoyance sur Internet : le premier contrat conseillé en ligne est Capital Décès MMA, une assurance Temporaire Décès**



*Associer assurance vie et assurance décès peut être judicieux le temps de constituer un capital suffisant en épargne vie !*

Assurer la protection financière de sa famille est une préoccupation fondamentale pour chacun : une étude menée en octobre 2017 révèle que 20 % des particuliers interrogés ont l'intention de souscrire une couverture prévoyance\*. Pour apporter une réponse à cette inquiétude, **Altaprofits**, 1<sup>er</sup> e-courtier et 1<sup>ère</sup> FinTech française (19 ans d'expérience), et **MMA**, marque du **groupe Covéa** et assureur multi-spécialiste, lancent **AltaSécurité, une solution de prévoyance sur Internet**.

**Le premier contrat proposé en ligne est Capital Décès MMA, un contrat de prévoyance Temporaire Décès.** Il est assuré par MMA et distribué par Altaprofits via sa plateforme, [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com).

**Hervé Tisserand, cofondateur et Directeur Général d'Altaprofits** précise : « de la même façon qu'Altaprofits a supprimé les frais d'entrée sur les contrats d'épargne vie, avec notre solution de prévoyance sur Internet, nous faisons en sorte de proposer un produit de qualité au juste prix. L'assurance décès s'inscrit dans la continuité de notre activité, c'est un instrument patrimonial au côté de l'épargne et les deux sont complémentaires ».

### Se prémunir pour préserver l'avenir de ses proches et leur assurer un équilibre de vie

Nul n'est à l'abri d'un événement tel que le décès. C'est inévitablement une source d'inquiétude au sein des familles comme dans le milieu professionnel.

Prévoir pour préserver l'avenir de ses proches et leur permettre de maintenir leur niveau de vie est un acte responsable. La survenue d'un tel événement entraîne, en effet, la diminution immédiate des revenus alors que les charges ne faiblissent pas. Et des dépenses supplémentaires s'ajoutent...

### Pour assurer en ligne l'avenir financier des proches, Altaprofits a choisi Capital Décès MMA

**Capital Décès MMA**, contrat d'assurance Temporaire décès de MMA, assure le versement d'un capital

nécessaire au maintien du niveau de vie des proches en cas de décès ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie de l'assuré quelle que soit la cause du décès (accident, maladie). Le contrat est adapté aux particuliers pour protéger leur famille, qui devra faire face à court terme aux premiers frais liés au décès de l'assuré (hospitalisation, obsèques, droits de succession, ...), et, à plus long terme, maintenir le niveau de vie (conjoint, enfants) en compensant la baisse de revenus.

Souscrire un contrat d'assurance décès associé à un contrat d'assurance vie est par exemple une solution idéale pour protéger efficacement ses proches le temps de constituer sa propre épargne. « Associer assurance vie et prévoyance peut être judicieux : l'assuré peut compléter son investissement dans un contrat d'assurance vie par une assurance décès ; au fur et à mesure qu'il constitue son capital en épargne vie, il pourra diminuer le capital garanti de son assurance décès. Cette utilisation, dégressive dans le temps, de temporaire décès est intéressante car elle permet d'optimiser le coût global de la protection », souligne **Hervé Tisserand** à ce sujet.

### Les atouts de Capital Décès MMA\*\* en full web

- **Souscription simplifiée en ligne via [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com).**  
Le tarif est obtenu par une simulation autour de deux critères principaux :
  - « Couvrir mes proches pour un capital déterminé »
  - « Compenser la perte de revenus ».

Quelques clics suffisent ensuite pour finaliser l'adhésion : renseignement du questionnaire de santé, choix de la clause bénéficiaire et adhésion au contrat grâce à la signature électronique. Le traitement de la souscription est instantané. Et si l'adhérent est en bonne santé, il est immédiatement assuré dans la plupart des cas.

Pour souscrire à Capital Décès MMA, l'assuré doit être âgé de 18 à 69 ans inclus sous réserve de formalités médicales et après acceptation de MMA.

- **Capital garanti au choix**, de 10 000 euros minimum à 4 000 000 euros maximum.
- **Doublement optionnel du capital en cas de décès par accident** dans la limite de 2 000 000 euros.
- **Aide financière de 3 000 euros versée en urgence à la demande du bénéficiaire désigné** (conjoint, partenaire de PACS ou personne nommément désignée).
- **Formalités médicales réduites en fonction des capitaux.**
- **Conditions tarifaires très avantageuses.**  
Pour assurer une bonne protection financière de ses proches, il est recommandé une couverture de 3 ans de salaires ou 1 année par enfant à charge.

La cotisation annuelle est calculée en fonction du capital choisi et de l'âge de l'assuré, de son profil tabagique et de ses éventuelles déclarations relatives à son état de santé faites à l'adhésion.

<b>Jusqu'au 31/12/2019, en cas de double souscription dans un foyer, les conjoints bénéficient de 10 % de réduction sur chacune des cotisations, pendant la durée des contrats.</b>
---

**Ce contrat bénéficie de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie.**

**[Les conditions générales du contrat Capital Décès MMA sont disponibles en ligne sur www.altaprofits.com ou sur demande au service de presse.](http://www.altaprofits.com)**

\* Etude 2017 « Prévoyance individuelle 2<sup>ème</sup> édition » d'Arcane Research, institut indépendant d'études quantitatives on-line, menée sur un échantillon de 2 195 clients disposant d'au moins un contrat de prévoyance (hors assurance emprunteur) et 3 376 non clients dont 663 intentionnistes interrogés entre le 9 et le 31 octobre 2017.

\*\* Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

SUIVEZ-NOUS:



#assurancevie #Epargne  
#assurancevieenligne  
#investissement #placement #ETF  
#Insurtech #fintech #Finance

**Contact presse :**

Brigitte Huguet - 01 46 34 78 61 – [information-presse@altaprofits.fr](mailto:information-presse@altaprofits.fr)

**A propos de MMA :** MMA est une marque du groupe Covéa et assureur multi-spécialiste. Elle s'adresse à la fois aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers. 3<sup>ème</sup> acteur en assurance des Pros et des Entreprises et 3<sup>ème</sup> réseau d'agents généraux en France avec plus de 3,3 millions de clients.

**A propos d'Altaprofits :** Altaprofits est le **créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France**. Fort d'une expérience de 19 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCV, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership de **e-courtier** et de **FinTech** proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

**Courtage d'assurances et MIOBSP :** Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, [www.orias.fr](http://www.orias.fr), Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cédex 09.

**Produits financiers et bancaires :** Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.

Communication à destination des professionnels.